



SITE DE L'ÉCLUSE 72, DITE DE RIVOTTE (CANAL DU NIVERNAIS)

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne Cravant bief 72 du versant Seine

Dossier IA89001965 réalisé en 2011 revu en 2012 Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Dans un tableau général des dépenses à faire pour le canal dans le département de l'Yonne, daté du 27 mars 1824, on apprend que "l'écluse de Rivotte sera construite sur la rive gauche un peu en amont du pertuis de rivotte". La construction d'une maison éclusière était aussi prévue (Archives nationales, F14 6990). La position actuelle de l'écluse n'est cependant pas celle prescrite par ce tableau général des dépenses. Les travaux à exécuter pour la construction de l'écluse et de la maison éclusière sont finalement adjugés en 1832. D'après un rapport de l'ingénieur en chef du canal, daté du 20 mars 1832, "l'écluse (.) fait partie de la grande dérivation que l'on a substitué au passage de la navigation dans la rivière de l'Yonne, entre Vincelle et Cravant". La maison devait être édifiée en même temps que celles des écluses de Vincelottes et de Rivotte. Un rapport de l'ingénieur en chef du canal, daté du 9 février 1832, précise qu'il faudrait que ces maisons soient construites "avant les écluses, cela serait avantageux parce qu'elles serviraient de magasin ou de lieu de refuge pour les ouvriers quand le temps serait mauvais" (Archives nationales, F14 6990).

Période(s) principale(s): 19e siècle

Description

Le sas d'écluse est construit en moellon enduit. La maison éclusière est située sur la rive gauche. Elle est construite en moellon enduit et couverte de tuile plate. Extension arrière. Puits avec poulie métallique à droite.

Eléments descriptifs

Typologie: Maison de type Poirée. Maison de plan rectangulaire et couverte d'une toiture à longs pans. Elle se compose d'une cave, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Elle a la particularité de présenter son mur pignon côté sas, avec la porte d'entrée surmontée d'une fenêtre en plein-cintre. Des petites fenêtres rectangulaires sont ménagées dans les murs gouttereaux. Voir le dossier de synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (IA89002009).

Informations complémentaires

• Les sites d'écluse du canal du Nivernais : https://httpcanaux.region-bourgogne.fr/nivernais/ouvrage/sites-decluse/introduction/

Thématiques : canaux de Bourgogne Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie: I' canal du Nivernais; Yonne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : écluse, maison, puits



Vue du site.

89, Cravant, lieudit : bief 72 du versant Seine N° de l'illustration : 20178900157NUC2A

Date: 2017

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la maison éclusière.

89, Cravant, lieudit : bief 72 du versant Seine N° de l'illustration : 20178900158NUC2A

Date: 2017

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur pignon de la maison éclusière. 89, Cravant, lieudit : bief 72 du versant Seine

N° de l'illustration : 20178900159NUC2A

Date: 2017

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison éclusière. Détail du mur pignon, avec la porte d'entrée surmontée d'une fenêtre en plein-cintre.

89, Cravant, lieudit : bief 72 du versant Seine

N° de l'illustration : 20178900160NUC2A

Date: 2017

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation